

**COMMUNE DE VALDOIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 29 JUIN 2026 à 19 H 00

Nombre

- > Conseillers en exercice : **29**
- > Conseillers Présents : **25**
- > Conseillers Votants : **29**

OBJET

**TARIFS DES TAXES ET PRODUITS
DIVERS**

Délibération 37/2026

Convocation effectuée le : 23/06/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, en Mairie de Valdoie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER (1), Maire :

Présents (24)

M. Nicolas JARDOT, 1er adjoint
Mme Stéphanie FERON-HANSART, 2ème adjointe
M. Giovanni PALMITESSA, 3ème adjoint
Mme Carole BAUMANN, 4ème adjointe
Mme Béatrice TISSERAND, M. Arthur LEVREY,
M. Frédéric VARETTE, Mme Evelyne MICHELI
M. Loïc ALTER, Mme Marie-Claude MARTIN
Mme Aurore REHABI-LHOMME, M. Philippe THIEBAUT
Mme Laetitia BILQUEZ, Mme Marine CHANDELLO,
M. Norbert TISSIER, Mme Fettouma EL OMARI-ICARD, M. Gilbert STRICKLER

Mme Marie-France CEFIS, M. Jean-Marc FUNCK, Mme Carole
ALQUIER-MARAVAL, M. Philippe BOSSARD

M. Lionel MALALA, Mme Christine PIEMONTESE
M. Manuel GONZALEZ

Excusé ayant donné procuration (4) :

M. Ahmed EL KINANI, à Mme Stéphanie FERON
Mme Estelle ZIEGLER, à Mme Carole BAUMANN
M. Arthur MERCHET, à M. Michel ZUMKELLER
Mme Delphine FONTAINE, à Mme Marie-France CEFIS

Convié

M. Guillaume COUTHERUT, Directeur Général des Services

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Madame Marie-Claude MARTIN**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

○ ○

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs des taxes et produits divers figurant en annexe, qui seront fixés à compter du 1^{er} juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE, à l'unanimité (29 POUR) :

- D'approuver la présente délibération

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



Le Maire

Michel ZUMKELLER

